

# fair



[www.lefair.org](http://www.lefair.org)

contact@lefair.org

# fair

15 rue Henri - Monnier  
7 5 0 0 9 – P A R I S  
Tél : 01 48 78 46 10  
Fax : 01 48 78 46 11  
Association Loi 1901  
Code A P E 9 2 3 B  
N° Préfecture 094270 P  
N° SIRET 388 620 833

Le **fair**, association loi 1901, a été créé en 1989 à l'initiative du Ministère de la Culture.

**L'association est financée par :**

**le Ministère de la Culture et de la Communication (DMDTS)**

**la SCPP**

**la SACEM**

**l'ADAMI**

**le FCM**

**du CNV**

**la SPPF**

**Ricard SA Live Music.**

**L'association est soutenue par :**

**le Studio des Variétés**

**Francophonie Diffusion**

**la Mairie de Paris**

**le magazine "les Inrockuptibles"**

**le quotidien "Libération"**

**la radio "Oui FM" et son site internet "Ouifm.fr"**

**le réseau des radios de la "Féarock"**

**France 4**

**L'objet du fair est le soutien et l'aide au démarrage de carrière d'artistes ou de groupes musicaux résidant en France.**

# **LES QUATRES POLES DE L'AIDE DU FAIR**

---

## **1) L'aide financière et juridique**

Suivant nos financements, elle varie de 3 049 à 6 098 euros par groupe. Elle peut être affectée :

- au **remboursement des frais de tournée** (hôtels, péages, essence, location de véhicules, repas...)
- au **remboursement de l'équipement en matériel** de l'artiste (instruments ou sonorisation, camion etc...), à ses répétitions, affiches, maquettes ou participation à l'autoproduction dans la limite maximum de la moitié de la bourse.

Le **fair** propose aussi la **prise en charge d'une première consultation juridique pour chacun des artistes**, par exemple à la signature d'un contrat discographique.

En cas de travail plus approfondi, l'artiste peut y consacrer jusqu'à 762 Euros de la bourse.

## **2) La promotion**

Il s'agit de la **publication de 10 000 exemplaires d'une compilation promotionnelle** (regroupant tous les artistes sélectionnés)

Cette compilation est :

- **distribuée gratuitement par :**
  - **"Ouï FM" à Paris.** De plus, la **"Mairie de Paris"**, via les panneaux lumineux de la capitale, annonce la distribution de la compilation.
  - **l'ensemble du réseau "Féarock" dans toute la France,**
  - **"Libération"**
  - **"Ricard SA Live Music".**
- **envoyée par le Fair aux professionnels et aux médias.**
- **envoyée par "Francophonie Diffusion" à ses 150 radios partenaires dans plus de 90 pays à travers les 5 continents.**
- **à gagner en renvoyant le coupon dans "les Inrockuptibles" et en répondant au quizz sur les sites internet : lefair.org, ouifm.fr et france4.fr.**

Des **émissions spéciales fair**, avec interviews et titres des artistes sélectionnés, sont diffusées **par "Ouï FM" et le réseau "Féarock"**.

La sélection des nouveaux groupes est annoncée par une campagne de publicité dans **"Libération" et "les Inrockuptibles"**. Les **calendriers concerts des artistes sont publiés régulièrement sous forme de pages de publicité** dans "les Inrockuptibles".

**"France 4"** renforcera la visibilité des groupes grâce à ses émissions (programmation des artistes, notamment dans Culture Club) et son site internet.

La sélection est mise en ligne sur **le site Internet du fair** à l'adresse suivante : [www.lefair.org](http://www.lefair.org).

L'écoute de la compilation y est proposée, en partenariat avec "Où FM" et son site "Oùrock.com", ainsi qu'une page de présentation de chaque artiste regroupant toute leur actualité. Le site étant destiné à informer le plus largement possible, on y retrouve :

- les contacts «tour & management» des artistes sélectionnés avec des liens vers leurs sites s'ils existent,
- une présentation du Fair, ainsi que les informations relatives à son action et aux déroulement de la sélection,
- une page consacrée à nos financeurs et partenaires avec un lien vers leurs sites internet.

Enfin, **"Ricard SA Live Music"** met à la disposition du Fair la scène de la place Denfert-Rochereau à Paris lors de la fête de la musique, qui permet à 3 ou 4 artistes choisis conjointement, de se produire devant un minimum de 5000 personnes.

### **3) La formation**

Il s'agit d'une formation professionnelle artistique et technique :

- **stages courts de formation organisés par l'IRMA** - Centre d'Information et de Ressources pour les Musiques Actuelles - (contrats, fiscalité, statut des artistes...),

- **stages du Studio des Variétés** (travail sur la voix, le son, le maquettage, la technique de répétition etc... adapté aux besoins et à la disponibilité des artistes),

- mise en place de stages par le **fair** (pour 4 artistes par an) permettant aux artistes de **travailler leur musique et leur technique avec un réalisateur artistique professionnel**. Ils effectuent pendant environ trois semaines un travail de fond qui s'achève par une maquette. Ce stage porte aussi bien sur leur méthodologie de travail (organisation du lieu de répétition et des répétitions elles-mêmes) que sur les arrangements de leurs titres, le travail individuel de chaque musicien, le déroulement de l'ordre des titres sur scène, le maquettage, le studio d'enregistrement etc...

- achat de **guides thématiques édités par l'IRMA** (L'Officiel, Profession Editeur, Les Contrats du Disque ...).

- **abonnements** pour 3 mois à **"les Inrockuptibles"**.

#### **4) Le conseil en management**

Le **fair** se tient à la disposition des artistes pour leur fournir tous les **conseils et connexions professionnels** susceptibles de les aider à développer leur carrière.

Il ne s'agit pas ici de se substituer au management de l'artiste mais d'intervenir en mettant à disposition le "capital-relations" et les idées du **fair**.

Il s'agit également, étant donné le niveau de carrière des artistes sélectionnés, de leur faire prendre conscience de la notion de partenariat dans leur relation avec les différentes structures essentielles à la bonne évolution de leur carrière (maisons de disques, tourneurs, éditeurs).

Dans ce cadre le **fair** a trouvé pour certains de ses artistes le label, l'éditeur, le manager ou le tourneur (Zebda, Mano Solo, Louise Attaque, Dionysos, Mukta, Zenzila, Frandol, Joseph d'Anvers, Cyrz...), de même qu'il a pu lui arriver d'en aider d'autres à se séparer desdits partenaires...

# LA SELECTION DES ARTISTES

---

Chaque année l'**appel à candidature démarre début février**. Pour obtenir un dossier de candidature les artistes doivent nous contacter par **téléphone** (et uniquement par téléphone) et devront nous **renvoyer leur dossier** dûment complété **avant fin mars**.

A l'issue de cet appel à candidature, le **fair** reçoit environ 400 dossiers. Une centaine d'artistes est présélectionnée selon les critères suivants :

- **au moins 10 concerts** effectués durant l'année passée, pas uniquement dans la région d'origine de l'artiste.

- une **inscription SACEM** (ou être en cours d'inscription) et un répertoire ne comportant pas plus de 20% de reprise.

- au moins un **élément d'encadrement professionnel** de l'artiste (management ou agent ou label...)

- **au maximum un album** ayant fait l'objet d'une distribution commerciale nationale et ne datant pas de plus de 2 ans

Cependant le **fair** se veut une structure souple et adaptée au terrain et ne donne pas à ces critères un caractère éliminatoire. C'est d'après la situation générale du groupe qu'est présélectionné le dossier. Le conseil d'administration du **fair** composé des membres du bureau et des représentants des partenaires financiers, valide au mois de juin la présentation des candidats.

Un **comité artistique** (renouvelé chaque année) constitué de **professionnels du spectacle vivant, du disque ou de l'édition** procède au mois de septembre au **choix définitif des artistes** qui bénéficieront de l'action du **fair** pour une année. Chacun des professionnels choisit un artiste "au coup de cœur". Il ne s'agit pas d'un consensus, mais d'un parrainage individuel. Une contrainte, toutefois, exige qu'il ne choisisse pas un artiste avec lequel il serait déjà lié contractuellement.

# LES SÉLECTIONS DU FAIR

---

**fair 90** : Johan Asherton, Christine Lidon, Corman & Tuscadu, Dominic Sonic, Double Nelson, Elmer Food Beat, Jad Wio, La Place, Le Cri de la Mouche, Les Roadrunners, Les Soucoupes Violentes, Les Thugs, Les VRP, Marc Minelli, Susan and the Visitors.

**fair 91** : Black Maria, Les Coquines, Croaks, Fly and the Tox, Greta Services, Hoax, Joueurs, Kni Crik, Loudblast, Les Nightclubbers, Suprême NTM, Têtes Raides, Les Tétines Noires, Treponem Pal.

**fair 92** : Backsliders, Bruno Green, Bubble Blue She Made, Eleonora, IAM, Les Maracas, Les Pires, Les Vindicators, Marcel Kanche, Massilia Sound System, The Little Rabbits, Via Romance, Vic Moan, Wroomble Experience, Zebda.

**fair 93** : Betty Boop, Blankass, Bouducon Production, Cry Babies, L'Ecole du Crime, E.V., Malou, Mano Solo, Mr Kuriakin, Les Piétons, Sale Défaite, Seba, Sister Iodine, Les Skippies, Welcome to Julian

**fair 94** : Burning Heads, les Clam's, Cut The Navel String, Fata Morgana, Human Spirit, Lo'Jo Triban, Lofofora, Marco Lipz, Mush, No One Is Innocent, Original Combo, Prohibeat, Schultz et les Tontons Flingueurs, Sons Of The Desert, la Tordue.

**fair 95** : Alliance Ethnik, Bästard!, Blonde Amer, Cache-Cache, Casbah Club, Distant Winter, Drive Blind, Drôles de Beaux Gars, Edgar de l'Est, Fabulous Trobadors, Forquette Mi Note, Prohibition, Raggasonic, Sinclair, la Storia.

**fair 96** : DNC, DSB, les Elles, Chris Gonzales, Hint, Katerine, Kickback, Mad In Paris, Marousse, Miossec, Oneyed Jack, Portobello Bones, Shaï No Shaï, Spicy Box, Thuillier Brass Trio.

**fair 97** : 2 Bal 2 Neg, Belly Buton, Mathieu Boogaerts, Bouchon, The Despondents, Annie Ebrel, Ekova, Femmouzes T, Mad Pop X, Mary's Pop, Mary's Chid, le Maximum Kouette, Ulan Bator, Useless, Vercoquin, Yachines.

**fair 98** : Baz-Baz, D Abuz System, Dionysos, Djoloff, Expression Direkt, Faudel, Louise Attaque, M, marc Em, Neil, Oobik, "Rinôçérôse", Rocca, Shout, Spina, Superflu, Wide Open Cage.

**fair 99** : Alexandre Varlet, Candie Prune, El Sikameya, La Familia, Jasmine Bande, Kÿu, LT.NO, Orange Blossom, Petit Vodo, La Rumeur, Tahiti 80, Tue Loup, Virago, Yo ! Pizza Jump, Zézé Mago.

**fair 2000** : Agoria, Basement, Curl, Dun Leïa, Ginkgo, Ignatus, Lycanthrope, Mukta, NatYot, Néry, Puzzle, Rageous Gratoons, Ramsès, Uncommonmenfrommars, Zenzilé.

**fair 2001** : Etienne Charry, Ez3kiel, Ferris Bueller, Flor Del Fango, Le grand David, Hamma, High Tone, Jean Jacques Nyssen et son orchestre de sa chambre, Lab°, My Favorite Dentist Is Dead, Nolderise, Le Peuple de l'Herbe, La Phaze, Tripod, Vero Segó.

**fair 2002** : 10 Dubians, Agnès Bihl, Al & Adil, La Compagnie du 26 Pinel, Frandol, Homeboys, Meï Teï Shô, Mobiiil, Monsieur Orange, Natacha Tertone, Nestor is Bianca, Sanseverino, Spor, Telecran, Zenzila.

**fair 2003** : Alesix HK, La Caution, D-Fé, Daisybox, Dahlia, Encre, Laetitia Sheriff, Mouloud, Oboken, Orwell, Overhead, Sayag Jazz Machine, Sportès, Stereotypical Working Class, Stupeflip.

**fair 2004** : A.S Dragon, La Blanche, Les Boukakes, Cali, Doubleman, Dub Incorporation, Dysfunctional By Choice, The Electric Fresco, Kaolin, Killa Carltoon, Sébastien Martel, Sexypop, Watcha Clan, worMachine.

**fair 2005** : Asyl, Cyrz, Déportivo, Dgiz, Emily Loizeau, The Film, Florent Marchet, Jamait, Joseph d'Anvers, Nosfell, Olivia Ruiz, Pauline Croze, Princess Aniès, Rhésus, X Makeena.

**fair 2006** : amélie-les-crayons, Anaïs, Arman Méliès, Balbino Medellin, Bertrand Belin, La Cédille, Hocus Pocus, Loïc Lantoiné, Mansfield.TYA, Mr Lab !, The Patriotic Sunday, Psykick Lyrikah, Smooth, Spleen, Spoke Orkestra.

**fair 2007** : Adam Keshner Adrienne Pauly Beat Assailant David Walters Diving with Andy Katel Lola Lafon & Leva M.A.P. (Ministère des Affaires Populaires) Montgomery Mr Roux Nadj Renan Luce Stuck in the Sound Wax Tailor Zong

**Loin d'être un concours de plus, le fair fait le pari que son travail ne finit pas le soir de la sélection artistique mais qu'au contraire, à cet instant précis, il commence....**